

## COMMUNE D'ALTRIPPE – FLASH INFORMATION

18 novembre 2021

### LOCATION DU FOYER

Afin de répondre à la demande répétée des habitants de la commune, il a été décidé de remettre provisoirement en location la salle communale jusqu'au commencement des travaux. La durée d'instruction du permis de construire ayant été prolongée par rapport à nos attentes initiales, il est en effet dommage de ne pas pouvoir faire profiter nos administrés des services qu'ils attendent de cette salle. La période de non utilisation engendrée par la crise sanitaire a nécessité des travaux de remise en état provisoire et le foyer redevient donc provisoirement fonctionnel. Cependant les infrastructures n'étant pas optimales, nous avons décidé de ne louer la salle que pour des événements de force majeure (enterrements) et réunions de faible ampleur ne nécessitant pas la totalité des services (un chauffe-eau provisoire est en place et ne suffit pas à des manifestations d'ampleur ; les sanitaires ne sont plus entièrement fonctionnels ; le parking est occupé par les matériaux nécessaires à l'assainissement collectif...)

La petite salle située à côté de la buvette peut être aussi louée à ces fins.

Nous sommes par ailleurs systématiquement contraints au contrôle du passe sanitaire.

Cette situation est elle-même dépendante des décisions gouvernementales qui risquent d'être durcies en fonction de l'évolution du contexte sanitaire et du début effectif des travaux que nous souhaitons le plus rapide possible.

Nous espérons ainsi répondre à vos attentes et justifier les choix ayant nécessité une réponse négative aux demandes précédentes de location.